



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1998/247  
17 mars 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 17 MARS 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU KENYA AUPRÈS DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué publié à l'occasion du sixième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, tenu le 16 mars 1998 à Djibouti.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte du communiqué comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Njuguna M. MAHUGU, OGW

ANNEXE

Communiqué publié à l'issue du sixième Sommet des chefs d'État  
et de gouvernement de l'Autorité intergouvernementale pour le  
développement, tenu le 16 mars 1998 à Djibouti

1. À l'invitation du Président de la République de Djibouti, M. Hassan Gouled Aptidon, du Président du Kenya, M. Daniel T. arap Moi, et du Président en exercice de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et du Président de l'Érythrée, M. Isaias Afewerki, le Premier Ministre éthiopien, M. Meles Zenawi, le Vice-Président du Soudan, M. Ali Othman Mohamed Taha, et la Ministre d'État ougandaise aux affaires étrangères, Mme Rebecca A. Kadaga, qui représentait le Président de l'Ouganda, M. Yoweri Kaguta Museveni, se sont rencontrés le 16 mars 1998 à Djibouti. Était également présent au Sommet le Secrétaire exécutif de l'IGAD, M. Tekeste Ghebray.

2. Les participants au Sommet ont examiné le rapport annuel de 1997 établi par le secrétariat de l'IGAD, ainsi que les activités prévues pour 1998, et fait le point de la situation dans la sous-région depuis le dernier sommet extraordinaire, tenu les 8 et 9 juillet 1997 à Nairobi.

3. Les participants au Sommet se sont associés à la déclaration que le Conseil des ministres de l'IGAD avait faite à sa dix-septième session ordinaire.

4. Les participants au Sommet ont noté avec inquiétude que l'insuffisance des infrastructures entravait le développement dans la sous-région. À ce sujet, les partenaires de développement sont invités à tenir leurs engagements en apportant sans tarder l'aide nécessaire à l'amélioration des infrastructures, en particulier dans le sous-secteur routier et celui des télécommunications.

5. Les participants au Sommet sont convenus qu'il était important de pouvoir constater que l'exécution des projets donnait des résultats concrets. Il fallait donc s'efforcer de faire en sorte que quelques projets au moins soient exécutés, en particulier dans le sous-secteur routier et celui de la conservation des eaux (construction de barrages, par exemple).

6. Les participants au Sommet ont réaffirmé qu'il fallait continuer d'aider le peuple somalien à trouver une solution pacifique au conflit, dont ils ont souligné que c'était à lui qu'il incombait en dernier ressort de le résoudre. Les États membres de l'IGAD et la communauté internationale ne peuvent que faciliter le processus.

7. Les participants au Sommet ont noté que la prolifération d'initiatives parallèles ne pouvait qu'entraver les efforts déployés pour atteindre le principal objectif, à savoir l'accélération du processus de paix en Somalie. À ce sujet, le Sommet a prié instamment toutes les parties concernées de soutenir le processus de paix engagé par l'IGAD en Somalie et de veiller à ce que toute l'assistance fournie à la Somalie soit utilisée pour renforcer le processus de paix et distribuée par l'intermédiaire du mécanisme mis en place par l'IGAD.

8. Les participants au Sommet se sont déclarés très satisfaits des pourparlers de paix relatifs au conflit dans le sud du Soudan, dans lesquels l'IGAD sert de

/...

médiateur, et ils ont souligné que la transparence, l'impartialité et l'unité de vues au sein de l'IGAD étaient indispensables au succès du processus de paix. Par ailleurs, il ont lancé une mise en garde contre les influences extérieures qui nuisent au processus de paix dans le sud du Soudan et exhorté les parties au conflit à coopérer afin de parvenir à un cessez-le-feu et de créer ainsi des conditions favorables à la prochaine série de pourparlers qui doit se tenir en avril 1998 à Nairobi.

9. Les participants au Sommet ont dit au Président Daniel T. arap Moi l'admiration que leur inspirait la façon magistrale dont il avait dirigé l'IGAD au cours des trois dernières années.

10. Les participants au Sommet ont élu à l'unanimité le Président Hassan Gouled Aptidon Président de la prochaine Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'IGAD.

11. Le Sommet a remercié le Président Hassan Gouled Aptidon, ainsi que le Gouvernement et le peuple de la République de Djibouti, d'avoir organisé le Sommet et d'avoir réservé un accueil chaleureux aux délégations.

-----